



**PROVINCE DE QUÉBEC
PAROISSE DE SAINT-CÔME**

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal dûment convoquée et tenue le **lundi 2 juin 2014 à 19h00** au lieu ordinaire des séances:

Martin Bordeleau, *maire*

Guy Laverdière, *conseiller siège no 2*

Marie-Claude Thériault, *conseillère siège no 3*

François Chevrier, *conseiller siège no 4*

Manon Pagette, *conseillère siège no 5*

Michel Venne, *conseiller siège no 6*

Était absent : Jean-Pierre Picard, conseiller siège no 1

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, maire. Alice Riopel, directrice générale est aussi présente.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire, après vérification constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. FORMATION WEB CÉLÉBRATION MARIAGE CIVIL

TRANSPORT

4. DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULER EN PATINS À ROUES ALIGNÉES SUR L'AVENUE DES NEIGES

SÉCURITÉ PUBLIQUE

5. RÉCLAMATION MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE-PLUIES TORRENTIELLES
6. MANDAT DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDELCC-PRISES D'EAU SÈCHES
7. ÉTABLISSEMENT ENTENTE-PLAN D'AIDE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE AUTOMATIQUE POUR LA PROTECTION INCENDIE
8. EMBLACEMENT NOUVELLE CASERNE EN CONFORMITÉ AVEC LE TEMPS DE RÉPONSE CONFORMÉMENT AU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE INCENDIE DE LA MRC DE MATAWINIE
9. DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE INCENDIE DE LA MRC DE MATAWINIE

GESTION DU TERRITOIRE

10. MANDAT DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDELCC-TRAVAUX EN LITTORAL-RESTAURATION DE LA RIVIÈRE VERSAILLES
11. MANDAT DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDELCC-TRAVAUX EN LITTORAL-STABILISATION EN RIVE HALTE ROUTIÈRE



LOISIRS SPORT CULTURE & TOURISME

12. ANNULATION ENTENTE AVEC LA MRC-PARC RÉGIONAL DE LA CHUTE À BULL
13. TRAVAUX TIRAGE DE JOINT AU SOUS-SOL CENTRE DE LOISIR MARCEL THÉRIAULT
14. PAVAGE STATIONNEMENT CENTRE DE LOISIR MARCEL THÉRIAULT
15. APPUI PROJET VAL SAINT-CÔME-SENTIER PÉDESTRE & RAQUETTES

DIVERS

16. PÉRIODE DE QUESTIONS
17. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

222-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

3. FORMATION WEB CÉLÉBRATION MARIAGE CIVIL

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

223-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à procéder au paiement à la FQM d'une formation web sur la célébration des mariages civils et unions civiles au coût de **149,47\$ taxes incluses** pour monsieur le conseiller Guy Laverdière.

Adopté

TRANSPORT

4. DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULER EN PATINS À ROUES ALIGNÉES SUR L'AVENUE DES NEIGES

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

224-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que, suite à une demande des contribuables résidants sur l'avenue des Neiges, la municipalité accepte, pour la saison estivale, la circulation en patins à roues alignées sur l'avenue des Neiges.

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE

5. RÉCLAMATION MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE-PLUIES TORRENTIELLES

Suite à une lettre transmise au Ministère de la Sécurité Publique le 20 mai 2014, et signalant un sinistre survenu à Saint-Côme dû à de fortes pluies torrentielles les 16 et 17 mai 2014;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

225-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que Alice Riopel, directrice



générale soit par la présente autorisée et mandatée pour compléter et transmettre au Ministère de la Sécurité Publique les documents requis et constituant une réclamation pour les dommages et frais encourus suite au sinistre survenu à Saint-Côme dû à de fortes pluies torrentielles du 16 et du 17 mai 2014 dans le cadre du Programme d'aide financière spécifique du ministère relatif aux inondations survenues à Saint-Côme.

Adopté

6. MANDAT DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDELCC- PRISES D'EAU SÈCHES

Pour faire suite au mandat accordé à Pierre Bertrand, traitement de l'eau Inc. pour l'installation de prises d'eau sèches ;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que Pierre Bertrand traitement de l'eau Inc. soit par la présente mandaté pour procéder, pour et au nom de la municipalité, à une demande de C.A. auprès du MDDELCC pour l'installation des prises d'eau sèches sur notre territoire et à signer les documents requis.

Adopté

7. ÉTABLISSEMENT ENTENTE –PLAN D'AIDE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE AUTOMATIQUE POUR LA PROTECTION INCENDIE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers que Martin Bordeleau, maire ou monsieur le conseiller Guy Laverdière, maire suppléant et Alice Riopel, directrice générale ou Louise Sista Héroux, directrice générale adjointe soient, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité une entente relative à l'établissement du plan d'aide et d'assistance mutuelle automatique pour la protection incendie avec les municipalités voisines.

Adopté

8. EMPLACEMENT NOUVELLE CASERNE EN CONFORMITÉ AVEC LE TEMPS DE RÉPONSE CONFORMÉMENT AU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE INCENDIE DE LA MRC DE MATAWINIE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de la Paroisse de Saint-Côme confirme que l'emplacement où sera érigée la nouvelle caserne de pompier, sur la 65^{ème} Avenue est conforme au temps de réponse conformément au schéma de couverture de risque incendie de la MRC de Matawinie.

Adopté

9. DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE INCENDIE DE LA MRC DE MATAWINIE

226-2014

227-2014

228-2014

*Annulé à la
séance du 9 juin 2014*

*Annulé à la
5^{ème} séance des
du 9 juin 2014*



MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

TITRE : Demande de report d'échéance

ATTENDU QUE certaines actions prévues au plan de mise en œuvre n'ont pu être rencontrées dans les délais prévus ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a budgété les fonds nécessaires pour la réalisation des actions suivantes :

- i. L'action numéro 8
- ii. L'action numéro 35
- iii. L'action numéro 41
- iv. L'action numéro 42

ATTENDU QUE le conseil municipal réitère son intention de respecter son plan de mise en œuvre ;

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la municipalité de la Paroisse de Saint-Côme demande au conseil de la MRC de Matawinie d'acheminer au Ministère de la Sécurité publique ;

- Une demande de report d'échéancier par rapport aux actions identifiées dans le document intitulé « *Plan d'action révisé et proposé pour le report d'échéancier du plan de mise en œuvre de la municipalité de Saint-Côme* »

Adopté

GESTION DU TERRITOIRE

10. MANDAT DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDELCC-TRAVAUX EN LITTORAL-RESTAURATION DE LA RIVIÈRE VERSAILLES

Pour faire suite au mandat accordé à M. Miroslav Chum, ing, M.Sc. spécialisé en hydrologie, constructions hydrauliques, environnement, habitat aquatique, afin que nous soit produite une étude relative au rétablissement de l'écoulement et du lit original du cours d'eau qui a été déplacé suite au sinistre (bris du barrage de castors) le 30 novembre 2011

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Miroslav Chum, ing, M.Sc. spécialisé en hydrologie, constructions hydrauliques, environnement, habitat aquatique, soit par la présente mandaté pour procéder, pour et au nom de la municipalité, à une demande de C.A. auprès du MDDELCC pour le rétablissement de l'écoulement et du lit original du cours d'eau et à signer les documents requis.

Adopté

11. MANDAT DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDELCC-TRAVAUX EN LITTORAL-STABILISATION EN RIVE HALTE ROUTIÈRE

229-2014

AR M
Annulé à la séance du 9 juin 2014

230-2014



Pour faire suite au mandat accordé à M. Miroslav Chum, ing, M.Sc. spécialisé en hydrologie, constructions hydrauliques, environnement, habitat aquatique, afin que nous soit produite une étude afin que la municipalité puisse procéder à l'aménagement de la halte routière située sur le Rang Versailles pour donner un accès en pente douce à la Rivière l'Assomption.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

231-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Miroslav Chum, ing, M.Sc. spécialisé en hydrologie, constructions hydrauliques, environnement, habitat aquatique, soit par la présente mandaté pour procéder, pour et au nom de la municipalité, à une demande de C.A. auprès du MDDELCC pour l'aménagement de la halte routière située sur le Rang Versailles pour donner un accès en pente douce à la Rivière l'Assomption et à signer les documents requis.

Adopté

LOISIRS SPORT CULTURE & TOURISME

12. ANNULATION ENTENTE AVEC LA MRC-PARC RÉGIONAL DE LA CHUTE À BULL

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

232-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de la Paroisse de Saint-Côme informe la MRC de Matawinie qu'elle ne souhaite plus assumer la gestion du parc régional de la Chute à Bull et s'en départisse en date d'aujourd'hui.

Adopté

13. TRAVAUX TIRAGE DE JOINT AU SOUS-SOL CENTRE DE LOISIR MARCEL THÉRIAULT

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

233-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accorde un contrat à Les Joints Christian Thériault pour effectuer des travaux de tirage de joints au sous-sol du Centre de Loisir Marcel Thériault au montant de 1 667,14\$ taxes incluses et que la directrice générale soit par la présente autorisée à procéder au paiement de cette facture.

Adopté

14. PAVAGE STATIONNEMENT CENTRE DE LOISIR MARCEL THÉRIAULT

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

234-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accorde un contrat à Pavage L.P. Inc. pour le pavage du stationnement au Centre de Loisir Marcel Thériault au montant de 3 219,30 taxes incluses et que la directrice générale soit par la présente autorisée à procéder au paiement de cette facture.

Adopté



15. APPUI PROJET VAL SAINT-CÔME-SENTIER PÉDESTRE & RAQUETTES

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

235-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de la Paroisse de Saint-Côme appuie les démarches de la Station de Ski Val Saint-Côme pour la réalisation de leur projet d'aménagement et de réfection des sentiers de randonnée pédestre et de raquettes qui est présenté à la CRÉ Lanaudière dans une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de développement régional et forestier (PDRF).

Adopté

DIVERS

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

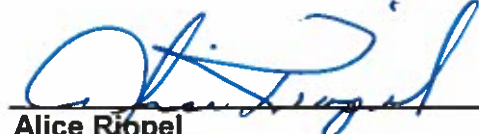
MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

236-2014

Il est présentement 19h40 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit et est levée.

Adopté


 Martin Bordeleau
 Maire


 Alice Riopel
 Directrice générale